

# Le DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) : une posture nouvelle pour les accompagnements complexes

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

GERFI +  
TARDET MYRIAM  
05.46.50.64.63  
contact@gerfiplus.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Inscription obligatoire par un conseiller  
en insertion professionnelle

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

tout public

### Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

? Développer une approche éducative alternative à l'accompagnement vers l'autonomie dans les situations complexes (échecs répétés, issues peu favorables...), sources de sentiment d'impuissance pour les professionnels... ? Mettre en œuvre un processus DPA auprès des usagers, favorisant l'engagement de toutes leurs capacités dans un cercle vertueux d'actions.

## Contenu et modalités d'organisation

L'approche DPA (Développement du Pouvoir d'Agir) origine, fondamentaux, intérêt, limites une approche spécifique pour les situations les plus complexes rencontrées sur le terrain Les expérimentations en secteurs sanitaire, social et médico-social enfance inadaptée, publics en situation de handicap, publics du soin psychiatrique... DPA et participation des usagers : passer du « dire » à « l'agir » modes d'action pour transformer expressions, souhaits, plaintes... en actions bénéfiques pour les usagers DPA et autonomie : de la notion d'aide au concept DPA impact de ce changement de perception sur la posture et les pratiques professionnelles ré-interrogation des motivations profondes de l'aidant sortie de la position dominante de l'accompagnant DPA et co-aidance le pouvoir des usagers comme experts de leur situation réajustement de son accompagnement : sortir de la position du « sachant » Méthodologie du DPA : les étapes du processus redéfinir l'expertise et l'expert repenser ce qui fait prévention : la notion de risque à prendre transformer responsabilisation en responsabilité : passer du sentiment de responsabilité (potentiellement culpabilisant) à l'acte responsable assumer l'altérité du rôle professionnel : les aidants ne sont pas les aidés développer la participation du faire (faire avec)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Non renseigné**  
Commentaires sur la parcours personnalisable **3 jours de formation consécutifs**

## Validation(s) Visée(s)

### > Attestation de fin de formation

## Et après ?

### Suite de parcours

Non renseigné

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
<b>00461682</b>	du 21/05/2024 au 23/05/2024	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	
<b>00554566</b>	du 05/05/2025 au 07/05/2025	La Rochelle (17)	GERFI +		Non éligible	